

FORMULAIRE DE POUVOIR

Si personne du même collège que vous, au sein de votre association, n'est mandatée pour voter les résolutions le jour de l'AG, vous pouvez donner pouvoir à un membre du même collège que vous appartenant à une autre association adhérente.

Je soussigné.e : _____

Fonction : _____

- Collège Administrateurs Bénévoles
- Collège Administrateurs Salariés cadres
- Collège Administrateurs Intervenants sociaux
- Collège Administrateurs Personnes accompagnées

Représentant l'association : _____

Adhérente de l'association « Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France »
donne pouvoir à :

Prénom & NOM, fonction : _____

Association : _____

| | |
|----------------------------|---|
| Fait à..... Le..... | Cachet de l'association - Nom et signature, précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir » |
|----------------------------|---|

RAPPEL

Attention : un pouvoir est donné à une personne du même collège : d'un bénévole à un bénévole, d'un salarié cadre à un salarié cadre, d'un intervenant social à un intervenant social, d'une personne accueillie à une personne accueillie.

La personne en possession de votre pouvoir aura à se prononcer sur :

- des résolutions inscrites à l'ordre du jour
- les rapports annuels (activités, financier, moral et d'orientation)
- l'affectation du résultat du dernier exercice clos
- le budget de l'année en cours

Formulaire à compléter et envoyer par courriel :

hautsdefrance@federationsolidarite.org ou par courrier : FAS HDF – 199-201 rue
Colbert – 59000 LILLE